

## L'Hébergement Temporaire d'Urgence en Haute-Vienne, c'est :

- 3 places d'EHPAD dédiées aux situations d'urgence
- Une solution d'accompagnement transitoire, avant un retour à domicile
- Une coordination entre les intervenants pour envisager un projet de sortie adapté aux besoins
- Un suivi personnalisé au cours du séjour
- Un dispositif expérimental pour les personnes de plus de 60 ans, financé par l'ARS Nouvelle Aquitaine
- Un réseau de partenaires :
  - EHPAD de Verneuil sur Vienne
  - EHPAD d'Ambazac
  - EHPAD de Saint-Yrieix-la-Perche
  - Dispositif d'Appui à la Coordination (PTA 87)

Dispositif d'Appui à la Coordination  
(PTA 87)

**0809 109 109**

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h  
et le vendredi de 8h30 à 17h

[contact@pta87.fr](mailto:contact@pta87.fr)



# HEBERGEMENT TEMPORAIRE D'URGENCE EN HAUTE-VIENNE



## Pour qui ?

Personnes de plus de 60 ans, en perte d'autonomie, dont l'état de santé ne nécessite pas une prise en charge hospitalière.

Ce dispositif n'est pas dédié aux personnes ayant des troubles de la déambulation.

## Pourquoi ?

- ➔ **Préparer, sécuriser le retour à domicile** suite à une sortie d'hospitalisation, une réorientation du service des urgences.
- ➔ **Répondre à une situation d'urgence médico-sociale** (hospitalisation de l'aidant, décès...)
- ➔ **Proposer un relogement temporaire** (travaux de courte durée au domicile...)

## Quelle durée ?

15 jours renouvelables 1 fois, dans la limite de 30 jours.

## Combien ?

**Crédits expérimentaux délivrés par l'ARS**

**Reste à charge pour l'utilisateur de 20€/jour**

## Où ?

3 places d'EHPAD dédiées à l'HTU sur le département :

- ➔ 1 place à l'EHPAD de Saint Yrieix la Perche
- ➔ 1 place à l'EHPAD de Verneuil-sur-Vienne
- ➔ 1 place à l'EHPAD d'Ambazac



## Comment ?

- ➔ **Contactez le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC-PTA 87)**

Un contact unique :

**0809 109 109**

Prix d'un appel local

**contact@pta87.fr**

- ➔ **Compléter le dossier d'admission avec appui du DAC-PTA 87**, qui fera le lien avec les EHPAD partenaires.
- ➔ **Envisager dès l'admission le projet de sortie** avec l'appui du DAC-PTA 87 et des EHPAD partenaires.